

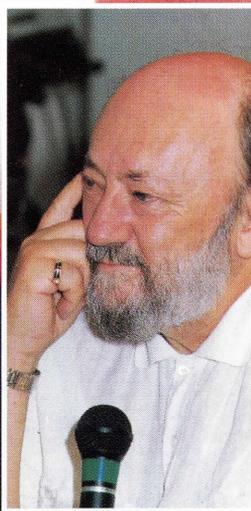
# PRÉSENCE

VOLUME 2 • NUMÉRO 9

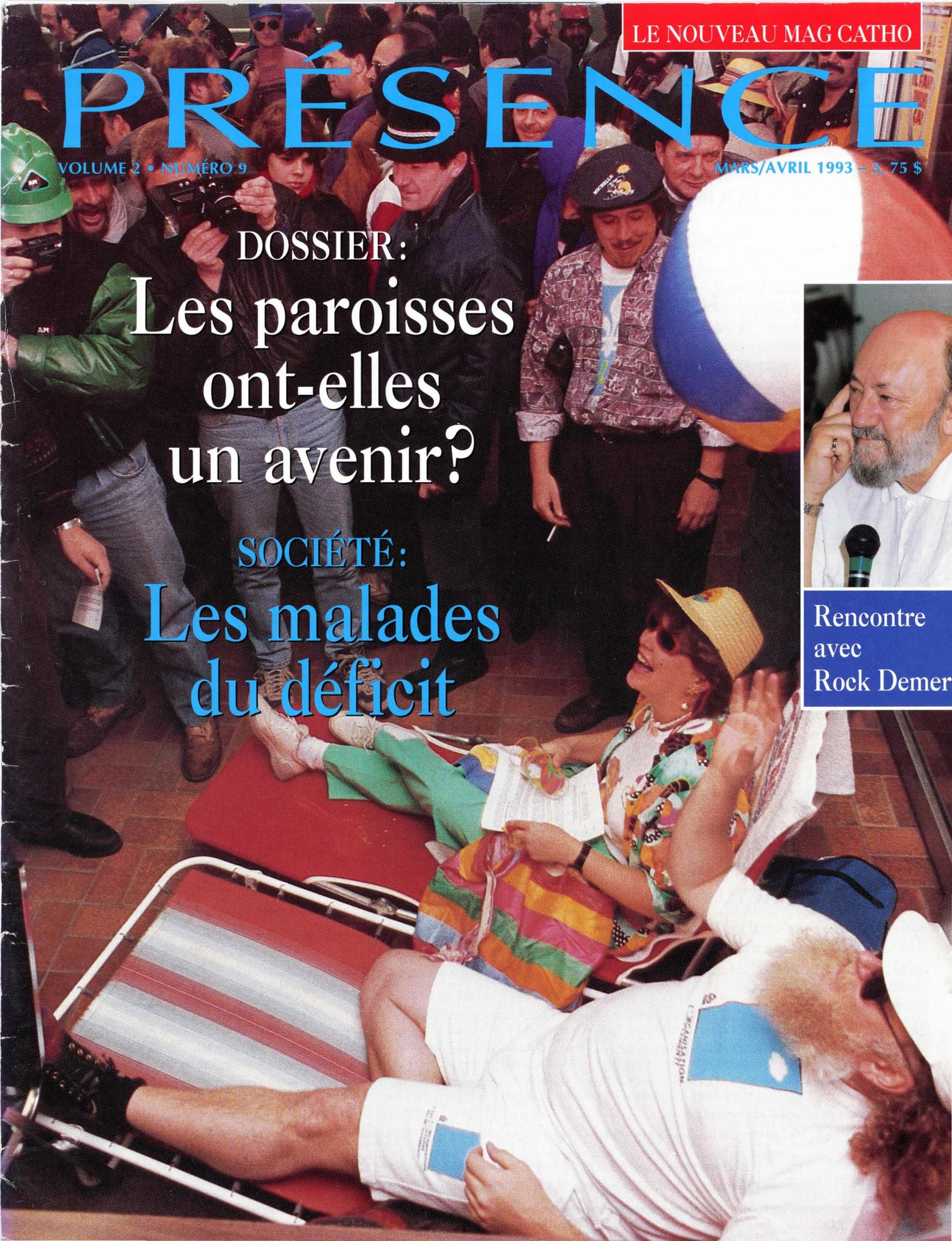
MARS/AVRIL 1993 - 3,75 \$

DOSSIER:  
**Les paroisses  
ont-elles  
un avenir?**

SOCIÉTÉ:  
**Les malades  
du déficit**



Rencontre  
avec  
Rock Demer



## LES CONTRIBUABLES MALADES DU DÉFICIT

Le déficit, «un mal qui répand la terreur», comme dirait Jean de La Fontaine<sup>1</sup> s'il était encore parmi nous. Un mal dont il faut chercher les causes et auquel il faut trouver remède...

En lisant les journaux ces derniers temps, j'ai beaucoup pensé au fabuliste et à ses «animaux malades de la peste».

La récession, le déficit, la hausse du taux de chômage, les coupures dans divers programmes sociaux, le manque de places et de fonds pour favoriser le retour aux études des jeunes et des adultes qui sont sans emploi ou qui se sont laissé dire que l'amélioration de leur sort passait par l'école; la multiplication des sans-logis – et j'en passe pour ne déprimer personne – voilà bien des «pestes» qui infestent notre société. Nous n'en mourons pas tous, mais nous en sommes tous frappés. À des degrés divers, très divers, il est vrai. Chez certains, le bât blesse davantage, c'est bien connu. Pour nous soigner, nous n'avons pas tous accès non plus à la même pharmacopée et nos gouvernements n'appliquent pas à tous la même médecine.

### LE DISCOURS DU LION

Comme chez le fabuliste, le lion (ou ceux et celles qui en jouent le rôle) a tenu conseil et nous a dit:

«Je crois que le ciel a permis pour nos péchés cette infortune» – depuis un bon moment, nous dépensons trop et nous menons un train bien au-dessus de nos moyens – «que le plus coupable de nous se sacrifie aux traits du céleste courroux; peut-être il obtiendra la guérison commune. L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents on fait de pareils dévouements. Ne nous flattons donc point, voyons sans indulgence l'état de notre conscience.»

De cet examen si nécessaire, tout le monde en conviendra, et maintes fois repris d'ailleurs, il ressort inmanquablement que les personnes qui satisfont le plus et le mieux leurs «appétits



MARIE GRATTON BOUCHER

gloutons» ne sont habituellement pas celles qui se jugent les plus coupables. Il faut dire qu'il se trouve souvent dans leur cour ou dans leur entourage quelque loup ou renard pour les absoudre de leurs indécidatesses ou, à tout le moins, pour empêcher le bon peuple de les «trop approfondir». Il faut ce qu'il faut pour sauver l'empire!

### DE LA VALSE DES MILLIONS...

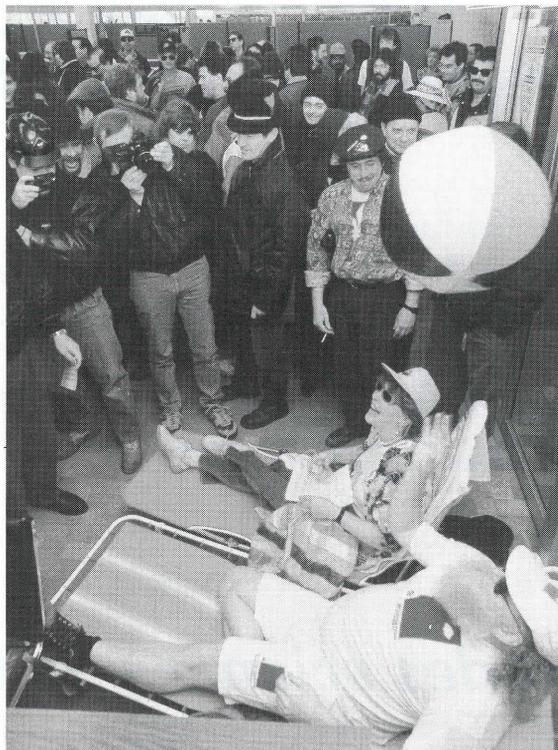
Quand sortent les rapports des vérificateurs des comptes de nos diverses administrations gouvernementales, fédérales, provinciales ou municipales, la consternation chez moi vient à son comble. J'éprouve une sombre colère à voir la liste et le coût d'équipements et de matériel militaires stockés en quan-

tité industrielle, et depuis si longtemps qu'ils sont à jamais périmés; les sommes astronomiques investies dans des projets lancés à la va-vite en période électorale et qui n'ont jamais vraiment levé de terre; les mises à pied effectuées par des entreprises financées à même nos taxes et qui ferment leurs portes une fois encaissés les crédits d'impôts. Sans oublier les dépenses somptuaires faites par les uns pour l'aménagement de leur bureau ou la redécoration de leur résidence officielle; les «voyages d'affaires» entrepris par les autres – en famille – aux frais de la princesse; le recours à des avions gouvernementaux affrétés à des prix exorbitants pour des destinations accessibles par des envolées régulières et quotidiennes; un coulage si généralisé que les plus modestes ruisseaux – une rame de papier par ci, un compte de dépenses soufflé de quelques dollars par là, – en viennent rapidement à créer des torrents qui engloutissent les fonds publics.

Tout cela paraît de bien pardonnables offenses à qui s'en est rendu coupable. Pour ces gens-là, chaque sou ne compte guère, si habitués qu'ils sont à la valse des millions, des milliards.

### ... AU GOUTTE À GOUTTE

C'est donc ailleurs qu'il faut fermer le robinet qui coule, en d'autres milieux qu'il faut débusquer la délinquance pour mettre un frein au déficit et assainir l'économie. D'où la chasse aux personnes bénéficiaires de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage. Je n'oserai certainement pas prétendre que nul n'abuse du «système» chez ces deux catégories d'individus. Le travail au noir payé sous la table, les revenus d'appoint qu'on réalise en gardant quelques enfants à domicile



L'occupation du bureau de l'assurance-chômage à Longueuil (janvier 1993).

ou en faisant des ménages, le bas de laine hérité en secret, toutes ces sommes qu'on ne déclare pas à l'impôt, tout cela n'est certes pas négligeable. Ici le goutte à goutte peut faire déborder le vase... et générer de l'injustice à l'égard de cette portion de la population qui se veut scrupuleusement honnête. Cependant, je ne peux m'empêcher d'être outrée par l'acharnement qu'on met à poursuivre les gens les moins bien nantis pour des sommes perçues en trop, souvent à cause d'un imbroglio administratif auquel ils sont étrangers. «Pas de clémence, titrait *Le Devoir* du 7 janvier 1993, pour une trentaine d'assistés sociaux» dont certains avaient reçu en plus de leur chèque du Bien-être social (le mot est si joli que, si nous ne connaissons pas la réalité qu'il cache, nous voudrions tous en profiter!) des indemnités de la Régie de l'assurance automobile.

Qu'on se le dise, il n'y a pas de profit à cumuler les statuts de victime de la route

**«(...) Le coulage qu'on observe  
dans nos gouvernements  
est une plaie à un double titre.»**

et d'assisté social, comme l'a appris à ses dépens un sourd-muet et borgne blessé dans un accident de voiture. Cette dernière infortune lui avait valu une indemnité de 7 000\$. Cette «erreur» découverte quelques années plus tard, voici qu'on lui réclame, rétroactivement, le remboursement de cette somme. Dieu merci, une loi «plus humaine», ce n'est pas moi, c'est le ministre André Bourbeau qui le dit, s'applique maintenant. Certains, toutefois, ont trop récolté trop tôt. Il leur faut donc, pour longtemps, rembourser des montants qu'évidemment ils n'ont pas mis de côté en prévision de ce revers de fortune, si l'on peut s'exprimer ainsi pour qualifier le sort de ceux qui gèrent tant bien que mal leur indigence.

## À QUI LA FRAUDE?

Enfin, et pour conclure, je suis de celles et ceux qui estiment qu'il n'y a pas de petites économies, que la fraude est à proscrire et à combattre, quels qu'en soient les auteurs, et que le coulage qu'on observe dans nos gouvernements est une plaie à un double titre. En soi d'abord, et à cause du fort mauvais exemple qu'il donne à l'ensemble de la population. Aussi, quand je vois nos responsables s'acharner à pourchasser et à pourfendre ceux et celles qui, au bas de l'échelle, ont tondu le pré la largeur de leur langue, et dont tout le mal ne peut pas dépendre, je comprends que La Fontaine avait bien raison: le lion, le renard, le loup, le tigre, l'ours ou «autres puissances» sont plus rapides à crier «*haro sur le baudet*» qu'à battre leur propre coulepe et à se refaire une innocence. ■

1. Les animaux malades de la peste» dans *Les Fables de La Fontaine*, Collection des grands classiques français et étrangers, Paris, Lille, pp. 229-230.



## SCIENCES DE LA MISSION

*Un nouveau départ s'impose avec l'avènement de la postmodernité. Les signes avant-coureurs de celle-ci nous interrogent sur la pertinence de l'Évangile. Comment identifier les paradigmes pouvant orienter l'action de l'Église? Comment renouveler en profondeur l'engagement pastoral? Voilà un nouveau domaine de recherche...*

Nous offrons un programme tout à fait unique  
pour affronter l'avenir

Études supérieures: M.A. (Miss.)  
Initiation: Certificat d'études univ. en sc. miss.

### ***Institut des sciences de la mission***

Université Saint-Paul, 223, rue Main, Ottawa, K1S 1C4 • Téléphone: (613) 236-1393